

Note
sur
L'Eglise d'Anais
(Charente)
et
La Litre de *François VI*
Duc de *La Rochefoucauld*
par
M. *Léon Dumuyjs*
Membre de la Société des Sciences et Arts
et de la Société archéologique de l'*Orléanais*

Le Bourg d'Anais

Le bourg d'*Anais*, sis à quinze kilomètres nord-est d'*Angoulême* et à une faible distance de la route nationale de *Paris* à *Bordeaux*, compte environ quarante-cinq feux.

L'Eglise

Sa modeste église, sous le vocable de saint *Pierre-ès-liens*, ne présente dans son ensemble aucun caractère architectural; ses murs sont bâtis en moellons grossiers, au milieu desquels apparaissent de ci, de là quelques pierres de taille provenant sans doute d'un édifice plus ancien.

Les ouvertures du bâtiment principal et les baies du clocher sont toutes en plein-cintre. A n'en pas douter, cette construction date du XVIIe siècle, et nous pouvons ajouter qu'elle a été édifiée sur les ruines, peut-être même avec une portion des matériaux d'une église primitive datant du XIe ou du XIIe siècle. On peut voir, en effet, dans le jardin du presbytère, les restes d'une abside romane, soutenue par un contrefort de pierres grises et couronnée de quelques corbeaux grossièrement sculptés.

La place, qui s'étend devant le porche ou péristyle moderne, occupe l'emplacement de l'ancien cimetière. On y remarque encore quelques dessus de tombes monolithes, extraits au cours des travaux de nivellement entrepris au commencement du siècle.

Dans le mur le plus proche de l'entrée apparaît une pierre plate et gravée sur laquelle on lit ces mots:

"Spes mea Deus"

suivis de la date: 1733. C'est, d'ailleurs, le seul monument écrit que nous ayons à signaler.

Au-dessus de la grande porte se voient deux pierres moulurées, débris informes d'un monument de l'époque ogivale, sans doute placés là en vertu du caprice des ouvriers.

L'église est orientée; à l'intérieur, elle ne présente qu'une seule nef (mesurant environ 23 mètres sur 6 mètres) terminée par une abside; elle était jadis voûtée en bois, et maintenant elle est plâtrée.

La lumière pénètre dans l'édifice par quatre fenêtres, dont deux s'ouvrent au nord et deux au midi. Les premières ont été percées il y a une quinzaine d'années seulement.

Une petite chapelle, dédiée à la *Sainte-Vierge*, éclairée par une baie spéciale et orientée du sud au nord, s'ouvre dans la nef à la hauteur du sanctuaire.

La tradition locale semble indiquer que cette chapelle renferme quelques tombes absolument invisibles à l'heure présente¹.

Un autel décoré de colonnes torses ornées et d'un fronton dans le goût du XVIIIe siècle, une chaire sans style, une tribune moderne établie à 3.50m au-dessus du sol et quelques bancs constituent le pauvre mobilier de cette église, dont les murs sont recouverts d'un badigeon jaunâtre et uniforme.

Origine de la Découverte

Les plus anciens habitants d'*Anais* semblent avoir perdu le souvenir de toute décoration intérieure autrefois existante dans leur église, et c'est au hasard seul que nous sommes redevable de la découverte qui fait l'objet de cette note.

Dès 1884, notre attention avait été attirée par la présence d'une tache noire apparente sur le mur de l'ouest, dans un endroit où le badigeon avait été fortuitement enlevé. A l'observation que nous fîmes alors au sujet de cette remarque, on nous répondit que les ouvriers avaient à diverses époques relevé sur les murs les traces d'un incendie qui, d'après la tradition, aurait détruit l'église à une date indéterminée.

Nous constatâmes cette année que la tache placée à la tribune s'était agrandie en raison de la dégradation croissante du badigeon écaillé. Poussé par la curiosité, nous soulevâmes la couche de plâtre déjà "*soufflée*", et bientôt quelques traits nettement définis apparurent à nos regards. A n'en point douter, nous étions en présence de fresques plus ou moins anciennes.

Muni des autorisations nécessaires, nous commençâmes bientôt à dégager le motif décoratif que nous venions de découvrir, en soulevant avec précaution le plâtrage épais de plusieurs millimètres qui le cachait aux regards. Il nous fut aisé de constater que cet enduit se composait d'environ neuf couches superposées et de teintes diverses appliquées à des époques successives.

Bref, voici ce qui apparut à nos yeux:

Sur une large bande noire, mesurant 62 centimètres de hauteur, se détachait un double écusson d'alliance, surmonté d'une couronne ducale ornée d'une *Mélusine* en cimier, et abrité sous les plis d'un manteau d'hermine aux revers armoriés.

Le premier écu (celui du mari) portait: *burelé d'argent et d'azur, à trois c/terrions de gueules, le premier écimé*, qui est *La Rochefoucauld*.

Le second (celui de la femme), *d'hermine au chef de gueules*, qui est de *Vivonne*².

Il nous fut aisé de reconnaître que nous étions en présence d'un monument intéressant la personne de *François VI de La Rochefoucauld*, prince de *Marsillac*, baron de *Verteuil*, époux de dame *Andrée de Vivonne*. tous deux vivants au milieu du XVIIIe siècle; le style du monument était en parfaite harmonie avec la date indiquée par l'histoire. Restait à déterminer sa nature, la cause et la date précise de son apposition.

C'est le résultat complet et satisfaisant de nos recherches qu'il nous reste à faire connaître.

¹ Une vieille habitante du pays nous a raconté qu'elle se souvenait avoir vu ouvrir dans cette chapelle la tombe destinée à recevoir la dépouille mortelle de M. de *Fontgibaud* (une petite métairie peu distante d'*Anais* porte ce nom), mais qu'un ordre envoyé par l'autorité compétente avait empêché l'inhumation, à cause de la nouvelle législation sur les cimetières. (Décret du 7 mars 1808.)

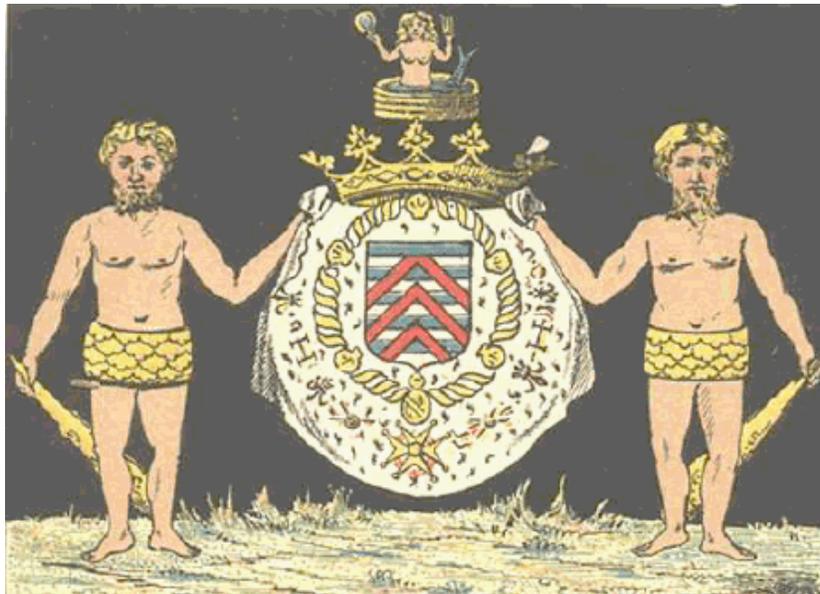
Le corps du défunt (probablement *Louis Arnaud de Viville*, écuyer, sieur de *Fontgibaud*, ancien colonel d'infanterie, qui vivait encore en 1792) fut enterré dans un champ désigné par la municipalité, et qui devint dès lors le cimetière communal existant.

² Voyez *Gourdon de Genouillac*. - c'est à l'obligeance de M. de *Fleury* que nous devons les premiers renseignements qui nous aidèrent dans ce travail.

Après avoir constaté que le bandeau noir armorié s'étendait à droite et à gauche du point exploré, sur une hauteur régulière et sans ornementation, nous pûmes conclure que nous venions de mettre au jour ta *litre* ou ceinture funèbre d'un gentilhomme défunt³.

Réduction au 16°. - AB – Hauteur relative de la ceinture Fig. 1

Litre ou Ceinture Funèbre de François VI de la Rochefoucauld (Eglise d'Anais, Charente) – (Panonceaux)



Dès lors, nous appuyant sur les règles mêmes qui régissaient sous l'ancien droit l'apposition de semblables monuments, nous nous mîmes en devoir de rechercher "de douze pieds en douze pieds"⁴ la reproduction des blasons sus-indiqués; l'épreuve fut convaincante, et bientôt nous pûmes mettre au jour cinq écussons identiques au premier, brochant sur la même ceinture noire qui courait sur trois des murs de l'église, à une hauteur constante de 4 mètres environ au-dessus du sol.

Seul, le sixième écusson nécessaire pour la symétrie faisait

défaut; mais nous remarquâmes que son absence s'expliquait naturellement par la présence d'une des fenêtres récemment ouvertes, comme nous l'avons dit plus haut, et précisément à la place qu'il devait occuper. En arrivant près du sanctuaire, les deux extrémités de la *litre* se terminent par deux grands panneaux décoratifs rectangulaires à fond noir, ne mesurant pas moins de 1.44m de hauteur sur 1.92m environ de largeur. Ces deux pièces, absolument semblables entre elles, représentent le blason des de La Rochefoucauld dans toute sa majesté.

Au centre apparaît l'écu burelé et chevronné, seul, entouré des colliers des ordres de *Saint-Michel* et du *Saint-Esprit* et apposé sur le manteau d'hermine; la couronne ducale, ornée de son cimier naturel⁵ (la *Mélusine* hissant d'un baquet rempli d'eau, tenant un peigne dans la main gauche et un miroir dans la main droite), surmonte le tout; enfin, deux "tenants" nus, velus, ceints de feuillage et portant la massue à la main, accostent l'ensemble et reposent sur un tertre gazonné⁶.

Il convient d'ajouter que ces panonceaux sont rehaussés des teintes spéciales à chaque pièce héraldique. Notons toutefois, en passant, cette particularité que les personnages en sont tous blonds, aussi bien la *Mélusine* que les hommes sauvages, qui symbolisent la force et la valeur guerrière.

³ En droit, la *litre* d'un simple seigneur ne pouvait avoir qu'un pied et demi de hauteur (0,4325m); seule, celle des princes pouvait atteindre deux pieds et demi (environ 0,539).

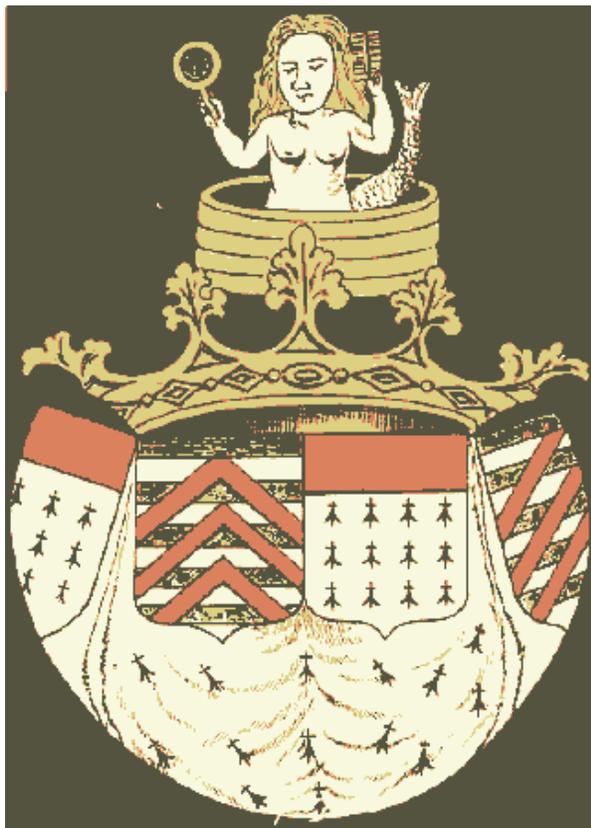
Voir *Maréchal des Droits honorifiques*, chap. V.

⁴ Voir *Maréchal*, chap. V déjà cité.

⁵ Sans vouloir sortir ici de notre cadre, nous rappellerons que les de La Rochefoucauld sont une branche cadette des de Lusignan, ainsi que l'indique d'ailleurs leur écusson, dont le champ est formé par l'écu plein des de Lusignan, chargé de trois chevrons, dont le premier est *écimé* en témoignage de branche cadette le premier Foucauld, vivant en 980, était petit-fils de Hugues de Lusignan. Voilà pourquoi la *Mélusine* se retrouve dans les armoiries précitées.

⁶ On trouve ce même écusson, sans ses tenants, mais entouré du manteau, de la couronne et des colliers, dans *l'Armorial du bibliophile*, p. 32, publié par M. Guigard, 1870-1873.

Les peintures que nous venons de décrire minutieusement sont dans un mauvais état de conservation, et les dégradations qu'elles comportent proviennent de causes faciles à expliquer.



La litre a été peinte à fresques sur un badigeon à la chaux qui adhère faiblement au mur; en revanche, les sept ou huit couches ocreuses qui recouvrent les peintures forment une épaisseur assez considérable, et lorsque nous avons voulu dégrader cette sorte de croûte supérieure pour mettre les écussons à nu, elle est constamment tombée par plaques en dépit de nos soins, en emportant avec elle la surface peinte et celle qui la supportait.

Une cause de destruction spéciale semble avoir amené la disparition presque complète du grand panonceau de gauche, dont il ne reste guère que les tenants et le trait gravé dans le plâtre. Nous pensons que ce second écusson, systématiquement effacé dans sa partie héraldique, pourrait avoir disparu à l'époque révolutionnaire⁷.

Enfin, de récentes réparations faites dans le sanctuaire ont enfoui sous des colonnes de plâtre un des deux tenants de chaque écusson. On en devine toutefois aisément la présence, d'ailleurs motivée par celle du pied de chaque homme sauvage.

Comme on le voit, c'est une restitution plutôt qu'une description des restes apparents du monument que nous venons de faire; mais hâtons-nous d'ajouter que

les moindres détails de notre travail nous ont été fournis par des éléments matériels empruntés soit à l'un, soit à l'autre des deux panonceaux, inégalement détériorés et identiques à l'origine.

En ce qui concerne l'apposition de la litre à l'extérieur de l'église, nous ne pouvons nous prononcer sur la question de savoir si elle a jamais eu lieu. Une bande grisâtre apparaît bien encore un peu sur le mur du nord, mais rien ne nous autorise à reconnaître dans cet enduit dégradé par le temps les traces du monument que nous cherchons.

Nous en avons fini avec la partie archéologique de ce travail; abordons maintenant sa partie historique.

Et tout d'abord quel est le membre de la nombreuse et illustre famille des de La Rochefoucauld dont nous voyons célébrer ici la mémoire?

Nous répondons sans hésitation: Il ne peut s'agir que de François, VIe du nom, attendu que nous trouvons son écu accolé à celui des de Vivonne⁸ et que François VI avait épousé Andrée de Vivonne, dame de La Châteigneraye, fille aînée d'André de Vivonne, seigneur de La Beraudière, grand-fauconnier de France, capitaine des gardes du corps de la reine Marie de Médicis et d'Antoinette de Loménie.

⁷ M. Michon, dans sa *Statistique monumentale de la Charente*, signale l'acharnement avec lequel les écussons ont été partout brisés ou grattés dans le château de La Rochefoucauld en 1793. Deux ou trois seulement, presque invisibles, ont seuls échappé à la fureur des modernes Vandales.

⁸ Son contrat, passé à Mirebeau en Bourgogne, est daté du 20 janvier 1628. Voir P. Anselme, t. IV, p. 114 et suivantes.

Son père, *François V*, comte de *La Rochefoucauld*, chevalier des ordres du roi, lieutenant général en *Poitou*, avait été créé duc et pair par lettres du mois d'avril 1622⁹.

François VI, né en 1613, succéda à son père comme gouverneur du *Poitou*¹⁰ et fut également nommé chevalier des ordres royaux en 1661.

Homme prudent et courageux¹¹, il était doué d'une instruction solide et soignée. La littérature française lui doit les fameuses *Maximes* et l'histoire quelques mémoires sur la régence d'*Anne d'Autriche*.

Compagnon d'armes de *Richelieu*, brillant et intrépide frondeur, tour à tour homme de plaisir et de disgrâce¹², adulé puis délaissé, il vit les vingt dernières années de sa vie attristées par la cécité¹³ et se renferma dans la retraite, à laquelle la mort vint l'arracher à l'âge de soixante-huit ans.

De *Paris*, où il mourut, ses restes furent transportés au château de *Verteuil* et déposés dans la chapelle des *Cordeliers*, à côté de ceux de ses ancêtres. C'est là qu'en 1793 un commissaire délégué par la *Convention* nationale vint, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, reprendre ses cendres pour les jeter dans les eaux de la *Charente*.

C'est le 17 du mois de mars 1680 que *François*, VIIe du nom, alors âgé de quarante-six ans¹⁴, fut appelé à rendre les derniers honneurs à son père défunt, et nous trouvons la confirmation de cette date dans une lettre que sa fidèle amie Mme de *Sévigné* adressait de *Paris* à Mme de *Grignan*, le 22 mars de cette même année:

"M. de Marsillac est affligé outre mesure, disait—elle; son pauvre père est sur le chemin de *Verteuil* bien tristement"¹⁵.

Indiquer la date de la mort de *François VI*, c'est préciser celle du monument dont nous nous occupons; en effet, la litre funèbre n'était apposée qu'après le décès de celui dont elle devait perpétuer la mémoire¹⁶.

Nous pouvons donc fixer à l'année 1680 la date des peintures de l'église d'*Anais*.

Ajoutons qu'elles durent être faites par ordre ou tout au moins avec le consentement de *François VII*, et non par les soins d'*Andrée de Vivonne*, car *François VI* était devenu veuf en 1670.

Messire *G. Dumont*, qui était alors curé de la paroisse d'*Anès* (pour respecter l'orthographe du temps), ne nous a laissé aucune note sur cet événement important pour l'histoire de son église; tout au moins devons-nous dire que les archives paroissiales, que nous avons entièrement dépouillées, ne renferment rien qui soit de nature à éclairer la question.

Mais à quel titre l'église d'*Anais*, qui n'a jamais eu l'honneur d'abriter les restes de *François VI*, prit-elle un deuil aussi imposant en l'honneur de l'illustre défunt? Nous allons essayer de résoudre ce problème.

Deux classes de gentilshommes avaient seules le droit de *litre* d'après notre ancienne législation. *Joseph de Ferrières* nous apprend que ce privilège appartenait exclusivement, d'abord au fondateur de l'église, puis au seigneur haut-justicier du lieu.

⁹ Lettres datées de *Niort*, 16 avril 1622, registrées le 4 septembre 1631.

¹⁰ Il démissionna en 1632.

¹¹ Il se distingua à la bataille d'*Avien* (1635) et fut blessé le 19 février 1649.

¹² Depuis sa brouille avec *Mazarin*.

¹³ *François VI* reçut un coup de mousquet au combat de la porte *Saint-Antoine* et devint aveugle à la suite de cette blessure (1652).

¹⁴ Né le 15 juin 1634, mort le 12 janvier 1714.

¹⁵ Lettre XXIIe à Mme de *Grignan* (22 mars 1680). Nous devons communication de cette note, ainsi que de celle relative à la dispersion des cendres de *François VI*, à l'obligeance de M. le comte *Aimery de La Rochefoucauld*, de *Verteuil*, auquel nous sommes heureux de témoigner ici notre reconnaissance.

¹⁶ *Joseph de Ferrières* nous dit expressément "Ces ceintures sont appelées funèbres parce qu'elles dénotent le décès de ceux dont elles portent les armes." (Dictionnaire de droit pratique, 1740, au mot *titre*).

Si les renseignements que nous avons recueillis sont exacts, *François VI* dut jouir tout au moins de ce dernier titre, car *Anais* relevait juridiquement de *Montignac*¹⁷, et cette ancienne baronnie dépendait au XVII^e siècle de la haute justice les de *La Rochefoucauld*¹⁸.

Nous nous demandons toutefois s'il ne conviendrait pas de rechercher dans le titre de *fondateur de l'église d'Anais* la véritable cause de l'honneur rendu à la mémoire de l'auteur des *Maximes*.

En effet, il semble que seule, entre toutes les églises de la juridiction, *Anais* ait affiché le deuil de son seigneur; or, s'il se fût agi de perpétuer la mémoire du haut-justicier du lieu, nous devrions trouver la litre uniformément apposée dans tous les édifices religieux soumis à sa puissante autorité. C'est ce que les archéologues charentais n'ont pas confirmé jusqu'à présent.

François VI aurait-il donc été le *fondateur* de l'église d'*Anais*? Autre question que nous ne pouvons trancher d'une manière absolue, en raison de l'éloignement qui nous prive d'interroger les textes authentiques, peut-être existants, relatifs à ce fait. Disons cependant que cette recherche serait bien digne de la patience et de la sagacité des antiquaires angoumoisins.

Si nous nous reportons au consciencieux travail de M *Lièvre*, publié en 1880¹⁹, nous ne trouvons que quatorze lignes de texte consacrées à l'histoire de la commune d'*Anais*, encore n'y rencontrons-nous aucun détail sur son église, d'où nous concluons que l'érudit auteur du mémoire n'a trouvé, en dépit de ses recherches, aucun renseignement précis à mettre sous les yeux de ses lecteurs.

Mais, avons-nous dit plus haut, l'église d'*Anais* présente les caractères d'un édifice roman complètement ruiné et réédifié vers le XVII^e siècle; une tradition locale nous transmet le vague souvenir de la destruction du bâtiment par le feu, à une époque inconnue; enfin, voici qu'en compulsant les archives paroissiales nous avons recueilli l'acte de baptême d'une cloche, daté de 1665.

Tout cela, rapproché des honneurs rendus à la mémoire de *François VI*, ne laisse pas que de faire naître dans notre esprit de sérieuses présomptions en faveur de la reconstruction par le prince de *Marsillac* de la pauvre petite église ruinée dépendante de sa riche seigneurie.

C'est sous toutes réserves que nous émettons cet avis; les historiens locaux, aidés par le laborieux archiviste de la *Charente*, arriveront sans doute à faire la preuve de notre assertion à l'aide de quelque texte égaré, inconnu jusqu'ici.

Dans le cas où notre opinion viendrait à être justifiée, l'église d'*Anais* se trouverait datée du même coup. Déjà, nous pouvons dire que l'époque de sa réédification doit être recherchée vers la première moitié du XVII^e siècle, en raison du caractère architectural que présente l'édifice, d'une part, et de l'autre à cause de la date donnée par l'acte de baptême dont la copie est adjointe à ce mémoire.

Si, le 20 avril 1665, le clocher d'*Anais* pouvait recevoir la filleule de messire *Pierre Lahay*, seigneur de *Magnat*, et de *damoyelle Marie Viette*, femme de *Pierre Leroy*, sieur de *Torsat*, c'est que sa construction, nécessairement récente, était achevée.

Or, à cette même date, *François VI* de *La Rochefoucauld*, âgé de cinquante-deux ans, était seul seigneur haut-justicier du lieu.

Est-il donc illégitime de penser que le prince soit venu en aide à la paroisse, surtout quand nous voyons cette présomption si fortement étayée par les preuves matérielles que nous venons de fournir?

Mais réédifier complètement une église équivaut sûrement, même en droit, à une fondation; dès lors, nous voici amené à conclure que *François VI* pourrait bien avoir mérité, par son titre de *fondateur*, l'honneur

¹⁷ Voir abbé *Michon*, *Statistique monumentale*.

¹⁸ Voir *Exploration archéologique de la Charente*, p. 40 et suivantes, par M. *Lièvre*.

¹⁹ Mémoires de la Société archéologique de la *Charente*, année 1880. - *Exploration archéologique du canton de Saint-Amant-de-Boixe*.

de la *litre* que lui accordait, en témoignage de reconnaissance, la paroisse d'*Anais*, seule entre toutes ses voisines, dépendantes comme elle de sa seigneurie.

Conclusion

Comme on le voit, la petite découverte que nous venons d'exposer présente un double intérêt. Au point de vue archéologique, elle fournit un modèle complet et suffisamment conservé d'une ceinture funèbre, monument devenu assez rare aujourd'hui.

Au point de vue historique, elle nous paraît de nature à faire pressentir l'âge exact de l'édifice dans lequel eue a été faite; elle intéresse enfin la mémoire de l'un des hommes les plus marquants de l'*Aquitaine*. Pour toutes ces raisons, et bien qu'étranger à leur *Compagnie*, nous nous sommes cru permis d'appeler sur elle l'attention de nos honorés collègues MM. les membres de la Société archéologique et historique la *Charente*.

†

Appendice

Nous joignons comme pièces justificatives à ce mémoire les documents suivants:

- 1- La représentation exacte, mais réduite au quart et dans ses teintes naturelles, de la *litre* de *François VI*, telle qu'elle se voit dans cinq endroits de l'église d'*Anais*;
- 2- L'acte de baptême de la cloche de la même église, dont la copie authentique nous a été gracieusement délivrée par M. *Clément Prieur*, maire de la commune, près duquel nous avons trouvé le meilleur appui dans nos recherches, aussi bien que près de M. *Noailles*, curé de la paroisse.
Disons en passant que la cloche de 1665 a disparu pour faire place à une nouvelle, fondue en 1759 et donnée par le curé alors en charge; c'est cette dernière qu'on entend encore aujourd'hui;
- 3- La réduction au 16^e des grands panonceaux aux armes du duc terminant la *litre* à ses deux extrémités. (Restitution aussi exacte et motivée que possible)

Extrait des Registres de l'Etat Civil de la Commune d'*Anais*.

Le vingtième jour du mois d'avril, nous avons procédé à la bénédiction solennelle de la cloche de la paroisse de Saint-Pierre d'Anet; a été parrain de la cérémonie Pierre de Lahay, seigneur de Magnat, gentilhomme servant et chef du gobelet du roi, et marraine demoiselle Marie Viète, femme de Pierre Leroy, sieur de Torsat. Laquelle bénédiction a été faite en présence des soussignés ce vingtième avril mil six cent soixante-cinq.

Le registre est signé *P. Lahay, Guilloré, Marie Viète, Raccogno, Renée Coullard, Renée de Laigle, Marguerite Pite, Lenget, Froumentin, Desherces, Froumentin, J. Hourdage, Basset, Dumont*, curé d'*Anet*.

Pour copie conforme:

Mairie d'*Anais*, le 22 octobre 1886.

Le Maire d'Anais,
Clément Prieur

†